

### **Représentants de l'Administration**

M. PHAM IA-DASEN, Mme NGUYEN, Secrétaire Générale de la DSDEN 40, M.TAUZIET, Directeur de Cabinet, M.WEBER IEN-Adjoint IA-DASEN, Mme Joubert IEN-ASH et 6 IEN de circonscription (Mme Hourmat- Mme Lebrat- M. Petitcollin- M.Combes- M.Zieba et M.Gennerie)

Mme Prabonne, Chef de la DSMP (Division des Moyens, des Structures et des Personnels) ; Mmes Lacave et Laviaille-Legoff, administratifs de la DSMP.

### **Représentants des personnels**

4 FSU – 4 UNSA-Education et 2 FNEC FP-FO (Anne KEROUREDAN et Marc GUYON)

**Début : 14h25**

### **Déclarations liminaires des fédérations syndicales**

FSU / UNSA-Education et FNEC FP-FO (*Cf. annexe*)

Ce CTSD étant le premier suite aux élections professionnelles de décembre 2018 (4 sièges pour la FSU, 4 sièges pour l'Unsa-Education et 2 sièges pour la FNEC FP-FO), l'IA-DASEN demande aux nouveaux représentants syndicaux de se présenter.

**Approbation des PV du 18/06/2018, du 26/06/2018, du 04/09/2018 et du 06/11/2018 :** voté à l'unanimité.

**Un nouveau règlement intérieur du CTSD** sera proposé au prochain CTSD, qui sera un CTSD « Spécifique nouveau barème du mouvement » (La date n'est pas encore fixée).

### **Réponses de l'IA-DASEN aux déclarations syndicales**

Barème mouvement 2019 : il n'y a pas d'harmonisation des barèmes des 5 départements de l'Académie, mais une recherche mais une recherche d'équité entre les différents départements.

Démographie du département : - 385 élèves prévus. Aujourd'hui, c'est plus au regard des effectifs comptés maintenant : c'est – 500 élèves au minimum.

Moyens pour la carte scolaire : ils n sont pas absorbés totalement pour les dédoublements. Des ouvertures seront prononcées lors de Comité Technique.

Inclusion : des efforts sont faits, on ne pas le dénier, même si ce n'est pas encore parfait. Le statut des accompagnants a été amélioré avec les emplois d'AESH et à l'avenir tous les contrats-aidés seront supprimés.

**Mme Joubert, IEN-ASH**, intervient : il y a un déplacement du curseur qui se fait, on veut améliorer le travail entre E.N. et le secteur médico-social.

Pour l'ARS, c'est clair : il n'y aura pas de moyens supplémentaires pour créer des places dans les structures.

On va transformer les places d'internat en place SESSAD en sachant qu'une place en internat équivaut à 3,5 places en SESSAD.

Les besoins en ULIS-écoles sont réels, secteur d'Hagetmau /St Sever notamment, mais je remarque qu'une ULIS-école dans le Privé a été créée à MDMarsan et elle n'a qu'un seul élève. Donc, je n'ouvre pas ailleurs dans le Public

**Commentaire FO** : *cette réponse n'est pas acceptable, au moment où beaucoup d'ULIS-école dépassent le seuil réglementaire de 12 élèves. Les collègues apprécieront que la situation d'une ULIS-école dans le privé pénalise les ULIS-écoles publiques ! Pour FO, priorité de l'argent public au Public, pas au Privé.*

Mesures de carte scolaire : pour l'IA-DASEN, la liste des ouvertures n'est pas close. Nous en sommes encore au stade de l'observation. Je n'aime pas l'idée de mesures conditionnelles.

Ce que je recherche avant tout, c'est l'équité entre les écoles. Nous avons un tableau d'aide à la décision. Je vous le montrerai.

Je précise : la composition des RPI ne dépend pas de l'E.N., mais des élus.

A noter qu'un « poste autisme » est pris sur les moyens carte scolaire. Le MEN doit restituer un poste au département.

De la même manière, le poste suite à la suppression de la MECSO à Tyrosse est gelé pour l'instant. L'EN attend le projet de la structure qui s'est ouverte à Mont de Marsan et la demande du Conseil Départemental pour un poste d'enseignant. Si pas de demande, ce poste sera remis dans le pot.

**Commentaire FO** : *vous pouvez compter sur FO pour le suivi de ces 2 postes et s'assurer qu'ils ne disparaissent pas dans la nature. 2 postes de plus pour ouvrir des classes, en ces temps de pénurie ce n'est pas rien !*

**Interventions des syndicats pour le maintien de la quotité de décharge de direction pendant un an** aux directeurs dont l'école est touchée par une fermeture de classe qui entraîne une baisse de quotité de décharge administrative.

**Réponse IA-DASEN** : « j'attends juin pour décider. Je n'ai pas d'opposition de principe. Il faut que je réfléchisse. »

**Après ce long prélude,  
le CTSD examine les mesures de carte scolaire proposées par l'Administration.**

Après échanges Administration/ Syndicats, les décisions suivantes sont arrêtées par l'IA-DASEN :

### **5 ouvertures de classe pour les écoles suivantes :**

1. Ecole primaire de Lit et Mixe
2. Ecole primaire de Bénesse-Maremne
3. Ecole maternelle Onesse et Laharie
4. Ecole maternelle Peyrouat Mont de Marsan
5. Ecole maternelle Dax Gishia

### **19 fermetures d'une classe pour les écoles suivantes :**

#### **7 RPI touchés**

1. RPI Laluque / Lesgor / Taller
2. RPI Belis / Brocas / Cère / Maillères
3. RPI Mimbaste / Misson
4. RPI Bostens / Gaillères / Pouydesseaux / Ste Foy
5. RPI Castaignos / Momuy / Nassiet
6. RPI Cassen / Gousse / Louer / Onard / St Geours d'Auribat / St Jean de Lier / Vicq d'Auribat
7. RPI Hauriet / Montaut / Toulouzette

#### **4 écoles primaires touchées**

8. Ecole primaire Habas
9. Ecole primaire Tercis les Bains
10. Ecole primaire Léon
11. Ecole primaire St Perdon

#### **5 écoles maternelles touchées**

12. Ecole maternelle Pierrick Biscarrosse
13. Ecole maternelle Bourg Mimizan
14. Ecole maternelle Bourg Morcenx la Nouvelle
15. Ecole maternelle St Exupéry Dax
16. Ecole maternelle Rion des Landes

#### **3 écoles élémentaires touchées**

17. Ecole élémentaire Barrouillet St Paul les Dax
18. Ecole élémentaire Capbreton
19. Ecole élémentaire Poueymidou Tarnos

*A noter que 4 fermetures prévues ont été levées après d'après échanges entre syndicats et administration. La ténacité syndicale a payé...*

- + Attribution d'un moyen « Plus de Maîtres Que de Classes » dans les écoles de : + 0,75 ETP + 0,25 ETP (Equivalent Temps Plein) à l'E. Primaire de Lue**

- + 0,25 ETP à l'E. Primaire d'Escource
- + 0,25 ETP à l'E. Primaire de Liposthey

**+ Postes pour le dédoublement CP ou CE1 dans les écoles de : 4 ETP**

- E Primaire Simone Veil Dax
- E. Primaire Anne Sylvestre Labouheyre
- E. Elémentaire du Pégly à Mont de Marsan
- RPI Créon / Labastide d'Armagnac

**+ Moyens pour occitan dans les écoles de : 1 ETP**

- + 0,5 ETP E. Primaire Magescq
- + 0,5 ETP E. maternelle de St Martin de Seignanx

**+ 1 création d'un poste spécialisé de RASED « maître E » St Martin de Seignanx**

**+ 1 poste d'Enseignant Spécialisé autisme**

**+ 1 poste enseignant spécialisé CTAL Dax**

**+ 0,25 CPC mission Sciences MDM-Sud Armagnac**

**Suppression d'un moyen « Plus de Maîtres Que de Classes » dans les écoles de : - 1,50 ETP**

- Moins 0,50 ETP E. Primaire de Sagnac et Muret
- Moins 1 ETP Ecole Primaire Simone Veil - Dax

**Ecoles à surveiller pour « effectifs élevés » : 12**

*(Possibilité ouverture si évolution positive des effectifs d'ici le CTSD de juin prochain)*

E. Maternelle Geaune (+0,5 occitan si ressource humaine trouvée)

E. maternelle Henri Lavielle St Paul les Dax

E. Maternelle Soustons

E. Primaire Sagnac et Cambran

E. Primaire Grenade/l'Adour

E. Primaire Ste Marie de Gosse

RPI Gamarde / Goos / Préchacq

RPI Heugas / St Pandelon

E. Elémentaire des Arènes Tyrosse

E. Elémentaire Seignosse

E. Elémentaire Morcenx Gare

E. Elémentaire Sanguinet

## **Situations à surveiller pour « effectifs bas » : 30**

*(Possibilité fermeture si baisse importante des effectifs d'ici le CTSD de juin prochain)*

RPI Geloux / Ygos  
RPI Bias / Mezos  
RPI Azur / Messanges / Moliets  
RPI Audignon / Dumes / Banos / Eyres Moncube  
RPI Aubagnan / Bats Tursan / Vielle  
RPI Laurède / Poyanne  
RPI Lacrabe / Mant / Monsegur /Morganx /Peyre /Poudenx  
RPI Cauneille / St Cricq du Gave / Sorde L'Abbaye  
RPI Arengosse / Ousse Suzan / St Yaguen / Villenave  
RPI Aureilhan / St Paul en Born  
RPI Lucbardez St Avit  
RPI Fargues / Montgaillard  
RPI Bougue /Laglorieuse / Mazerolles  
RPI Pujo le Plan / St Cricq  
Entente Luxey/Sore

E. Maternelle Bourg Neuf Mont de Marsan

E. Maternelle Tartas

E.Primaire Pontonx/l'Adour

E.Primaire Magescq

E.Primaire Linxe

E.Primaire Pontenx les Forges

E.Primaire St Martin d'Oney

E.Primaire Carboué Mont de Marsan

E.Primaire Mugron

E.Primaire Hinx

E.Elémentaire Peyrehorade

E.Elémentaire Larrieu Saint Paul lès Dax

E.Elémentaire Biscarrosse Meyrie

E.Elémentaire Villeneuve de Marsan

E.Elémentaire Amou

### **VOTE sur la carte scolaire 2019 proposée par l'IA-DASEN 40**

**CONTRE : 4 FSU / 4 UNSA-Education / 2 FNEC FP-FO**

Ce vote négatif unanime des syndicats s'explique par le nombre important de fermetures et le peu d'ouvertures.

**Attention** : suite au vote unanime des syndicats CONTRE cette carte scolaire proposée par l'IA-DASEN, ce dernier est tenu de convoquer un « CTSD de repli ». Il se tiendra le jeudi 14 février après-midi.

**TOUTES LES MESURES DE CARTE SCOLAIRE SUSCITEES SONT DONC OFFICIEUSES.**

Elles ne deviendront officielles qu'après le CTSD de repli et leur passage devant le Conseil Départemental de l'Education Nationale- CDEN- qui se tiendra le vendredi 15 février matin

**Questions diverses**

**Dédoulement CP/CE1 en politique de la Ville ?** Pas obligatoire d'après la réglementation.

**Nombre de PES à la rentrée 2019 ?** Pas encore connu pour les Landes, mais une centaine de moins au niveau de l'Académie de Bordeaux.

**Fusion des écoles de POUILLON ?** Pad à l'ordre du jour pour l'IA-DASEN tant que les 2 directrices sont là, mais cela serait pertinent.

**Projet sectorisation de l'Agglo de Mont de Marsan ?** Présentation en avril 2019.

**Formations CAPPEI et DDEAS ?** Trop tôt pour vous dire.

**FIN : 17h15**



*Anne KEROUREDAN et Marc GUYON (SNUDI-FO)  
Représentants FO de la FNEC FP- FO au CTSD des Landes*